

# NOUVEAUTÉS

## NOUVEAUTÉS !!

### Rubans, Pampadour

### Etoffes à Robes, Pampadour

### SOIE, BROCATELLE,

### Dans toutes les Nouvelles Nunnes

### Kearns & Ryan

### Nos. 98 et 100 Rue Sparks

### SERVICE TELEGRAPHIQUE

### EUROPE

### John Lemoine-Immigration-Grève.

Paris, 17.—Dans une lettre publiée dans le *Figaro*, Saint-Genest, le correspondant de ce journal à Bruxelles, dit que le motif réel de la résignation de John Lemoine de sa mission de Bruxelles fut l'information qu'il avait reçue que la cour et l'aristocratie belge se préparaient à lui faire une réception très minutieuse, et qu'il ne pouvait pas se permettre de se rendre à la demande des cochers et de faire construire la plateforme désirée.

Cette dernière requête est signée par MM. H. V. Noel, R. S. Haycock, C. R. Cunningham, J. H. Woodman, C. H. Pinhey, S. Benoit, A. J. Christie, D. B. McTavish, T. M. Blaisdell, R. Nagle, M. L. Stewart, Jas. Cunningham, A. Benzelmil, Francis Chomov, P. Thompson, J. Rochester-Thos. Lambert, M. Kavanagh, Notman et Sandham, Jas. Lindsay, Rideau Club, E. McGillivray, A. Drummond.

Le Maire dit que le Bureau des Commissaires avait donné toute son attention au sujet, et que le mieux pour les cochers et le public serait de construire la plateforme en question. Il recommande au Conseil d'adopter les conclusions des Commissaires.

Une lettre de M. Surtees, ingénieur de la ville, estimant le coût des améliorations proposées à \$185, est lu.

L'échevin Rocque propose, secondé par l'échevin Harris, que la requête des cochers, qui vient d'être lue, soit reçue; que leur demande soit accordée et que le bureau des travaux reçoive instruction de faire exécuter les améliorations nécessaires.

Proposé par l'échevin Egleson, secondé par l'échevin Harris, que les commissaires de police reçoivent instruction de permettre aux cochers d'occuper le côté nord de la rue Wellington, à vingt pieds de la rue Elgin jusqu'à vingt pieds de la rue Metcalfe, et à la même distance entre les rues Metcalfe ouest et la rue O'Connor, et que, quant à la station de la basse-ville, il leur soit permis d'occuper l'espace compris entre l'extrémité est du pont Dufferin et le canal.

Après une longue discussion à laquelle prennent part les échevins Harris, Egleson, Saint-Jean, Masson, Lewis, Rocque, Lauzon, Starrs, Heney et Son Honneur le maire, M. Nugent, représentant les cochers, déclare que les cochers sont satisfaits du compromis qui a été fait entre eux et les commissaires et qu'ils occupent leurs anciennes stations jusqu'à ce que les améliorations nécessaires aient été exécutées.

L'amendement de l'échevin Egleson est alors mis aux voix et perdu.

Après la division suivante :  
Pour : les échevins Starrs, Heney, Rocque, Bingham et Lauzon.—5  
Contre : les échevins Masson, Bohier, Christin, Lewis, Scott, Jameson, Coleman, Egleson, Harris et Saint-Jean.—10  
La motion principale est alors adoptée.

L'échevin Egleson présente un rapport au comité des finances, recommandant que les salaires des officiers du Conseil soient payés; aussi, les items suivants : \$3610.35 pour nouveaux réverbères; \$1602.08 pour l'amélioration des rues, et autres comptes s'élevant en tout à \$9,109.12.

Après quelque discussion, au cours de laquelle l'échevin Saint-Jean exprime l'opinion que les comptes du bureau de santé devraient aussi être compris dans ce rapport, ce dernier est adopté.

L'échevin Masson présente un rapport au comité de l'aqueduc, recommandant que de nouveaux tuyaux de service soient posés sur la rue Maria, à l'est de la rue Albert; que la demande de Mary Devan d'être exemptée de la taxe d'eau ne soit pas accordée, mais qu'il lui soit fait remise de \$4 d'arriérés de taxes; que la requête de Julia Lemay soit accordée, et que la cotisation soit basée sur une valeur de \$1700; que la somme de \$4 soit chargée à l'impôt d'Ottawa pour chaque siège de lieu d'aisance au lieu du tarif actuel et qu'un règlement soit passé à cet effet; que la pétition de McLeod Stewart concernant l'approvisionnement d'eau à Stewarton, soit accordée aux conditions suivantes : M. Stewart avancera la somme de \$235 pour couvrir les frais de la pose des tuyaux de service sur la rue Bank, entre les rues Somerset et Anne, cet argent devant lui être remboursé à mesure que les premières taxes d'eau à percevoir et que pour ce service, M. Stewart s'engage à payer le montant qui sera adjugé par le président du comité de l'aqueduc, l'ingénieur de la cité et le commissaire des contributions; et qu'il ne soit pas nommé un autre huisier de l'aqueduc à présent.

Après une longue discussion au sujet de la question déjà si longuement débattue des balances publiques, le conseil s'ajourne à 11 heures et demie.

## CONSEIL DE VILLE

### Une assemblée régulière du Conseil de ville a eu lieu hier sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Etant présents : les échevins Masson, Christin, Bobier, Lewis, Scott, Egleson, Bingham, Saint-Jean, Rocque, Starrs, Lauzon, Heney et Jameson.

Une pétition est présentée demandant qu'un réverbère soit placé en face de l'église Saint-Alban.

Après une longue discussion, la motion est mise aux voix et rejetée sur la division suivante :

Pour : Les échevins Coleman, Harris, Heney et Rocque.  
Contre : Les échevins Lauzon, Bingham, Saint-Jean, Masson, Bohier, Christin, Lewis, Scott, Jameson, Pelsion et Starrs.

Le greffier donne lecture d'une pétition des cochers, signée par P. Buckley, président; L. G. Gaudin, secrétaire; R. Latimer, G. Ricard, Simon Holte, Geo. Irvine, John Mutton, James Cuddy, O. Riopelle, Eug. Cardinal, G. Gratton, demandant que la corporation accorde les travaux nécessaires pour leur permettre de continuer leur négoce avec décence pour eux-mêmes et pour le public.

Aussi une autre pétition des citoyens demeurant sur la rue Wellington, priant le Conseil de se rendre à la demande des cochers et de faire construire la plateforme désirée.

Cette dernière requête est signée par MM. H. V. Noel, R. S. Haycock, C. R. Cunningham, J. H. Woodman, C. H. Pinhey, S. Benoit, A. J. Christie, D. B. McTavish, T. M. Blaisdell, R. Nagle, M. L. Stewart, Jas. Cunningham, A. Benzelmil, Francis Chomov, P. Thompson, J. Rochester-Thos. Lambert, M. Kavanagh, Notman et Sandham, Jas. Lindsay, Rideau Club, E. McGillivray, A. Drummond.

Le Maire dit que le Bureau des Commissaires avait donné toute son attention au sujet, et que le mieux pour les cochers et le public serait de construire la plateforme en question. Il recommande au Conseil d'adopter les conclusions des Commissaires.

Une lettre de M. Surtees, ingénieur de la ville, estimant le coût des améliorations proposées à \$185, est lu.

L'échevin Rocque propose, secondé par l'échevin Harris, que la requête des cochers, qui vient d'être lue, soit reçue; que leur demande soit accordée et que le bureau des travaux reçoive instruction de faire exécuter les améliorations nécessaires.

Proposé par l'échevin Egleson, secondé par l'échevin Harris, que les commissaires de police reçoivent instruction de permettre aux cochers d'occuper le côté nord de la rue Wellington, à vingt pieds de la rue Elgin jusqu'à vingt pieds de la rue Metcalfe, et à la même distance entre les rues Metcalfe ouest et la rue O'Connor, et que, quant à la station de la basse-ville, il leur soit permis d'occuper l'espace compris entre l'extrémité est du pont Dufferin et le canal.

Après une longue discussion à laquelle prennent part les échevins Harris, Egleson, Saint-Jean, Masson, Lewis, Rocque, Lauzon, Starrs, Heney et Son Honneur le maire, M. Nugent, représentant les cochers, déclare que les cochers sont satisfaits du compromis qui a été fait entre eux et les commissaires et qu'ils occupent leurs anciennes stations jusqu'à ce que les améliorations nécessaires aient été exécutées.

L'amendement de l'échevin Egleson est alors mis aux voix et perdu.

Après la division suivante :  
Pour : les échevins Starrs, Heney, Rocque, Bingham et Lauzon.—5  
Contre : les échevins Masson, Bohier, Christin, Lewis, Scott, Jameson, Coleman, Egleson, Harris et Saint-Jean.—10  
La motion principale est alors adoptée.

L'échevin Egleson présente un rapport au comité des finances, recommandant que les salaires des officiers du Conseil soient payés; aussi, les items suivants : \$3610.35 pour nouveaux réverbères; \$1602.08 pour l'amélioration des rues, et autres comptes s'élevant en tout à \$9,109.12.

Après quelque discussion, au cours de laquelle l'échevin Saint-Jean exprime l'opinion que les comptes du bureau de santé devraient aussi être compris dans ce rapport, ce dernier est adopté.

L'échevin Masson présente un rapport au comité de l'aqueduc, recommandant que de nouveaux tuyaux de service soient posés sur la rue Maria, à l'est de la rue Albert; que la demande de Mary Devan d'être exemptée de la taxe d'eau ne soit pas accordée, mais qu'il lui soit fait remise de \$4 d'arriérés de taxes; que la requête de Julia Lemay soit accordée, et que la cotisation soit basée sur une valeur de \$1700; que la somme de \$4 soit chargée à l'impôt d'Ottawa pour chaque siège de lieu d'aisance au lieu du tarif actuel et qu'un règlement soit passé à cet effet; que la pétition de McLeod Stewart concernant l'approvisionnement d'eau à Stewarton, soit accordée aux conditions suivantes : M. Stewart avancera la somme de \$235 pour couvrir les frais de la pose des tuyaux de service sur la rue Bank, entre les rues Somerset et Anne, cet argent devant lui être remboursé à mesure que les premières taxes d'eau à percevoir et que pour ce service, M. Stewart s'engage à payer le montant qui sera adjugé par le président du comité de l'aqueduc, l'ingénieur de la cité et le commissaire des contributions; et qu'il ne soit pas nommé un autre huisier de l'aqueduc à présent.

Après une longue discussion au sujet de la question déjà si longuement débattue des balances publiques, le conseil s'ajourne à 11 heures et demie.

## LA GREVE DES COCHERS

### Le Bureau des commissaires de police s'est réuni hier. Etant présents : Son Honneur le juge Ross, le maire, et M. O'Carra, magistrat de police. Cette assemblée avait été convoquée dans le but de reconsidérer le règlement des cochers.

Le président soumet la pétition suivante :

Aux commissaires de police, Ottawa.

Nous, soussignés, contribuables de la cité d'Ottawa, offrons à votre Bureau nos plus sincères remerciements pour les démarches que vous avez faites dans le but de donner à nos cochers des stations définies et convenables, les plaçant ainsi sur le même pied que les cochers des autres villes de ce continent. Nous avons la confiance que cette classe utile de la société en retirera beaucoup de bénéfices comme corps, en même temps que cette mesure sera d'un avantage incalculable pour la ville et le public voyageur. (Suivent un grand nombre de signatures.)

Le maire suggère que cette partie du règlement établissant une station de cochers sur la rue Georges soit rescindée; que tout l'espace compris entre le canal et l'extrémité Est du pont Dufferin soit donné comme station de voitures des cochers, et le droit de passage au centre du chemin; de plus, qu'il soit permis aux cochers de retourner à leur ancienne station au coin des rues Rideau et Sussex jusqu'à ce que la pierre a été enlevée de la nouvelle station proposée. Cette proposition fut adoptée, avec la réserve, cependant, que lorsque les cochers occupent les anciennes stations, ils ne devront pas placer leurs voitures plus près que 4 pieds du trottoir, avec un espace libre de 10 pieds aux traverses.

Quant à la station de la haute-ville, il fut décidé qu'une plateforme de 4 pieds serait construite à partir du trottoir principal, les voitures devant être tenues en dehors de cette plateforme, et que, jusqu'à ce que cet ouvrage soit fait, les voitures devront occuper le centre de la rue.

Les commissaires s'ajourneront alors pour se réunir de nouveau jeudi à 11 heures.

A une réunion des cochers, tenue à 10 heures, hier soir, il fut résolu d'accepter l'offre des commissaires d'occuper le centre de la rue jusqu'à ce que la station soit arrangée tel que convenu.

Presque tous les cochers sont retournés prendre leurs places sur les stations ce matin, ce qui met fin à la grève.

## 1880 NOUVEAUTÉS 1880

### VENANT D'ETRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

### Draps de l'ouest de l'Angleterre,

### ET DE DRAPS FRANÇAIS,

### TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

### Tweeds Canadiens, etc

### On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

### P. C. AUCLAIR,

### Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

### Il n'en reste que 5

### 5 robes peuvent être rendues heureuses

### 5 bébés acquerront la santé

### 5 carrosses d'enfants seront

### Vendus au prix coûtant

### 5 CARROSSES D'ENFANTS

### ne sont pas encore vendus et le seront au

### prix coûtant. Si quelqu'un en doute

### qu'il vienne voir. Les premiers

### arrivés seront les premiers

### servis

### H. Meadows and Cie

### Dépot de Robes de la "Capitale,"

### 525 - Rue des Postes - 525

### Il y a foule tous les jours

### AU MAGASIN DE

### C. GAGNÉ ET Cie

### Pour profiter des

### GRANDS AVANTAGES

### Qui sont offerts

### Les prix ont été réduits, à cause de la

### crise, d'un mois

### 20 POUR CENT

### C'est actuellement le magasin à MEIL-

### LEUR MARCHÉ de la ville: Que la nombreuse

### classe des travailleurs s'empresse

### d'en profiter!

### PETITE GAZETTE

### La nourriture royale

### Délicieuse, légère, nutritive et toujours

### fraîche.

### En vente à la pharmacie de C. O. Daer, 517, rue Sussex.

### La toux, le rhume ou le mal de gorge ne

### doivent être négligés. Les *Trochiques*

### *Bronchiques* de Brown sont un remède simple

## Fabrique d'Eau Minérale Canadienne

### 610 RUE SUSSEX

### Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert un ETABLISSE-

### MENT pour la FABRIQUE des EAUX GAZEUSES, comprenant :

### Soda, Bière de Gingembre, Cidre Champagne,

### Crème de Nectar, et Eau de Seltz

### Un contremaître de la plus grande expérience est engagé dans cet

### établissement; tous les brevages mentionnés plus haut seront donc fabri-

### qués avec le plus grand soin.

### Les commerçants et les familles seront servis aux prix les plus

### réduits.

### C. DONEY,

### 510 rue Sussex

### Ne laissez jamais l'heure passer sans voir

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

### LA GRANDE VENTE D'EGAN!

## THE

### LINE,

### 0

### & Cie

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks

### s

### arks